



LES TUMULI

DES TOMBES PRIVILÉGIÉES ET GRANDIOSES



TUMULI CONSERVÉS

TUMULUS DE GLIMES

Il s'agit d'un tertre de 15 m de haut pour un diamètre de 52 m environ, dont le pied affaissé recouvre de nos jours un muret périphérique circulaire de 46 m de diamètre et de 0,80 m d'épaisseur, bâti à joints secs. Il contenait un caveau pillé de 1,40 m sur 1,15 m par 0,60 m de profondeur, constitué de dalles de pierres soigneusement emboîtées et fermé par un couvercle en deux pièces munies d'agrafes métalliques.



TUMULUS D'HOTTOMONT

En bordure de la route Bavay-Cologne, le tertre s'élève à 11,50 m d'altitude pour un diamètre de 50 m environ. Il était ceint d'un muret circulaire – matérialisé aujourd'hui par une haie –, de quelque 0,80 m d'épaisseur pour 0,70 m d'élévation conservée. Bien que le cône ait été pillé à une époque inconnue, une urne y fut découverte, enfouie à 0,40 m sous le niveau de sol primitif.

TUMULUS DE PIÉTRAIN

Diminué et déformé, le tertre montre désormais une forme pyramidale de 28 m de long pour 14 m de large, sur 3,20 m de haut maximum. S'y trouvait un caveau de bois de 2 m sur 2 m par 1,50 m de profondeur, constitué de planches très épaisses fixées par de grands clous, et fermé par un couvercle recouvert d'une couche d'argile puis d'un cailloutis épais de 0,15 m incluant des débris de tuiles. Il contenait un mobilier du II^e s., partiellement pillé.

TUMULI DE L'ÉCLUSE

Localisés dans le bois à l'arrière de la ferme de Wahenges, deux tumuli aujourd'hui mutilés et envahis par la végétation pourraient être les sépultures des habitants de la villa du Leckbosch, implantée à proximité. Ils ont livré un mobilier de la première moitié du II^e s.

TUMULI NIVELÉS, OU SUPPOSÉS

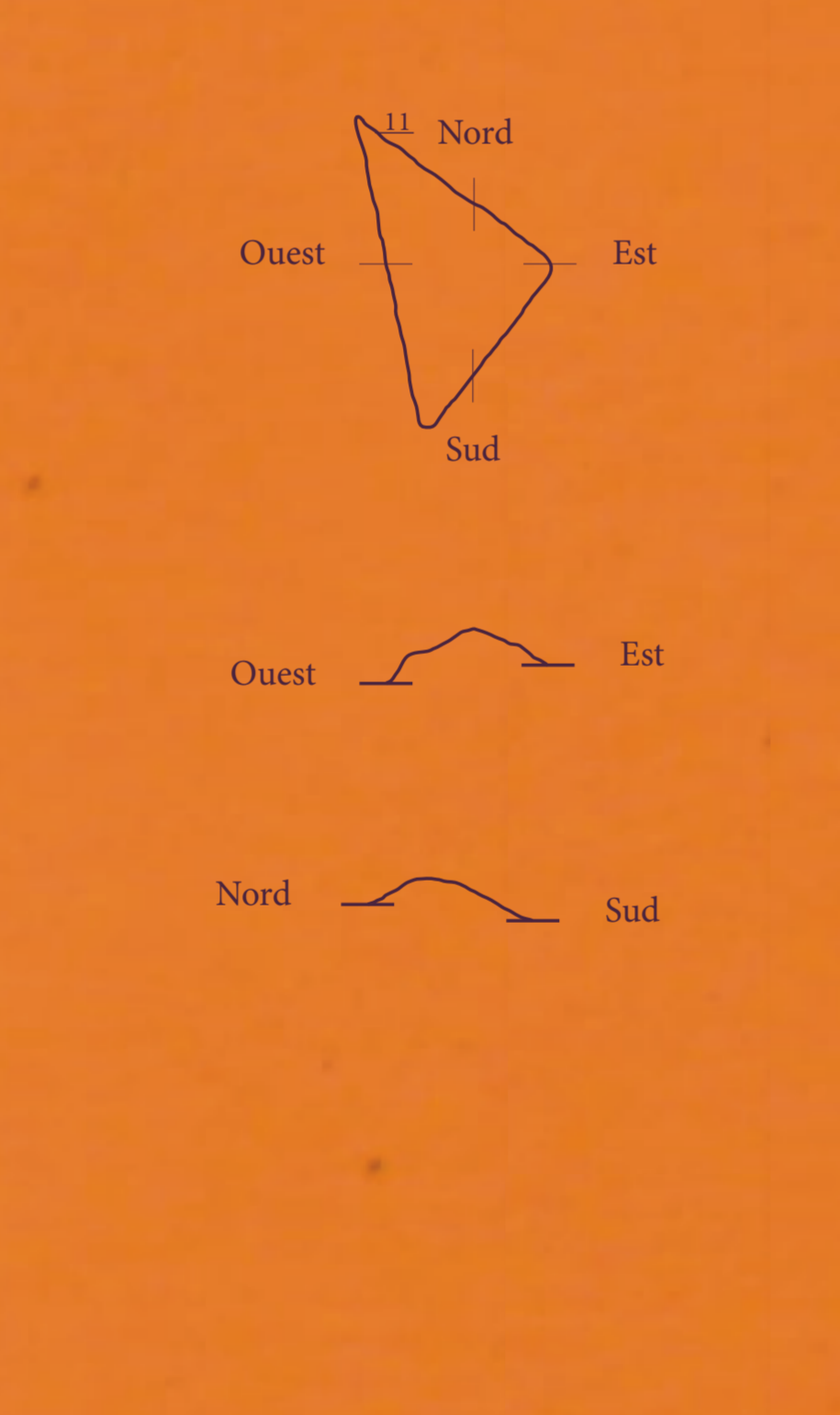
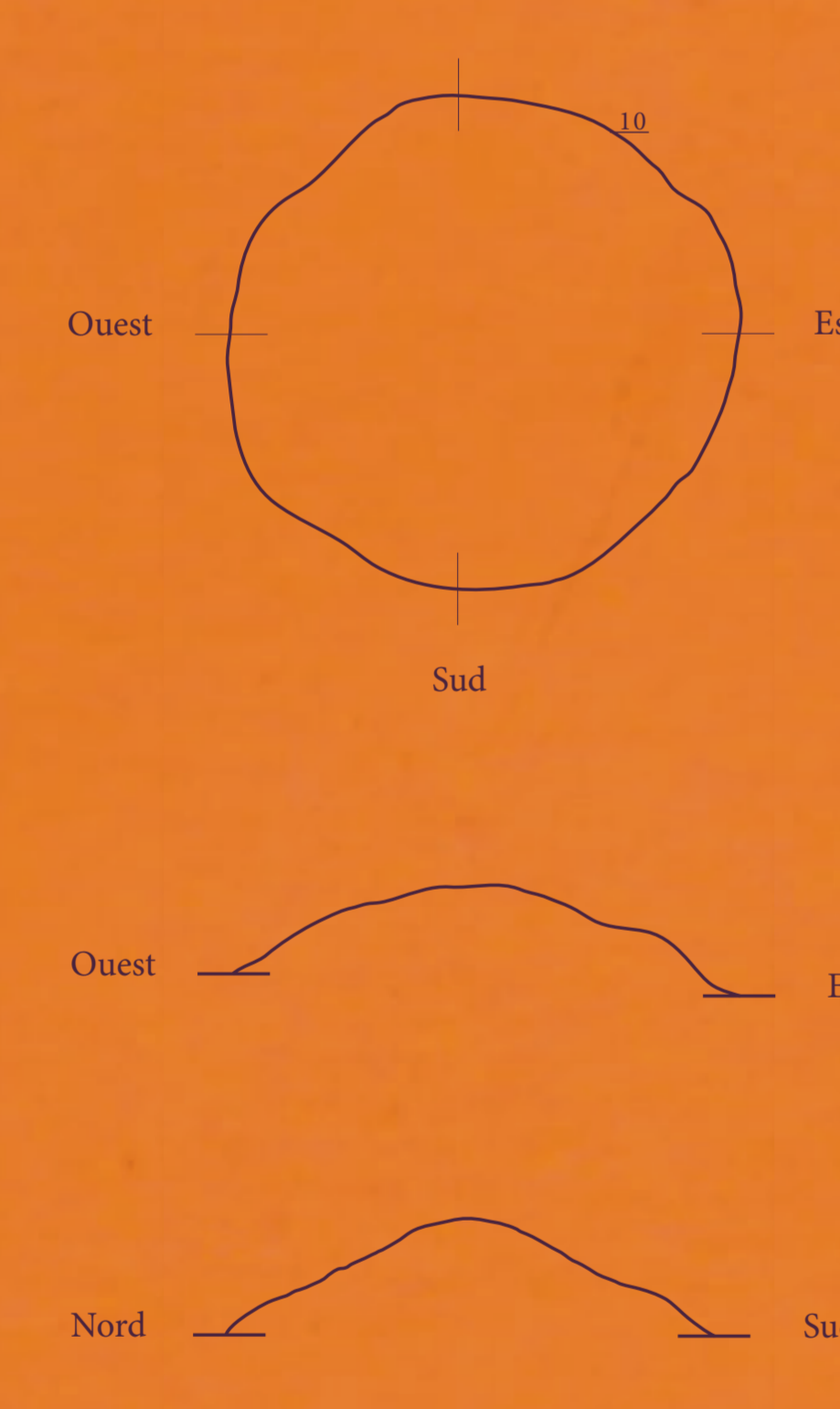
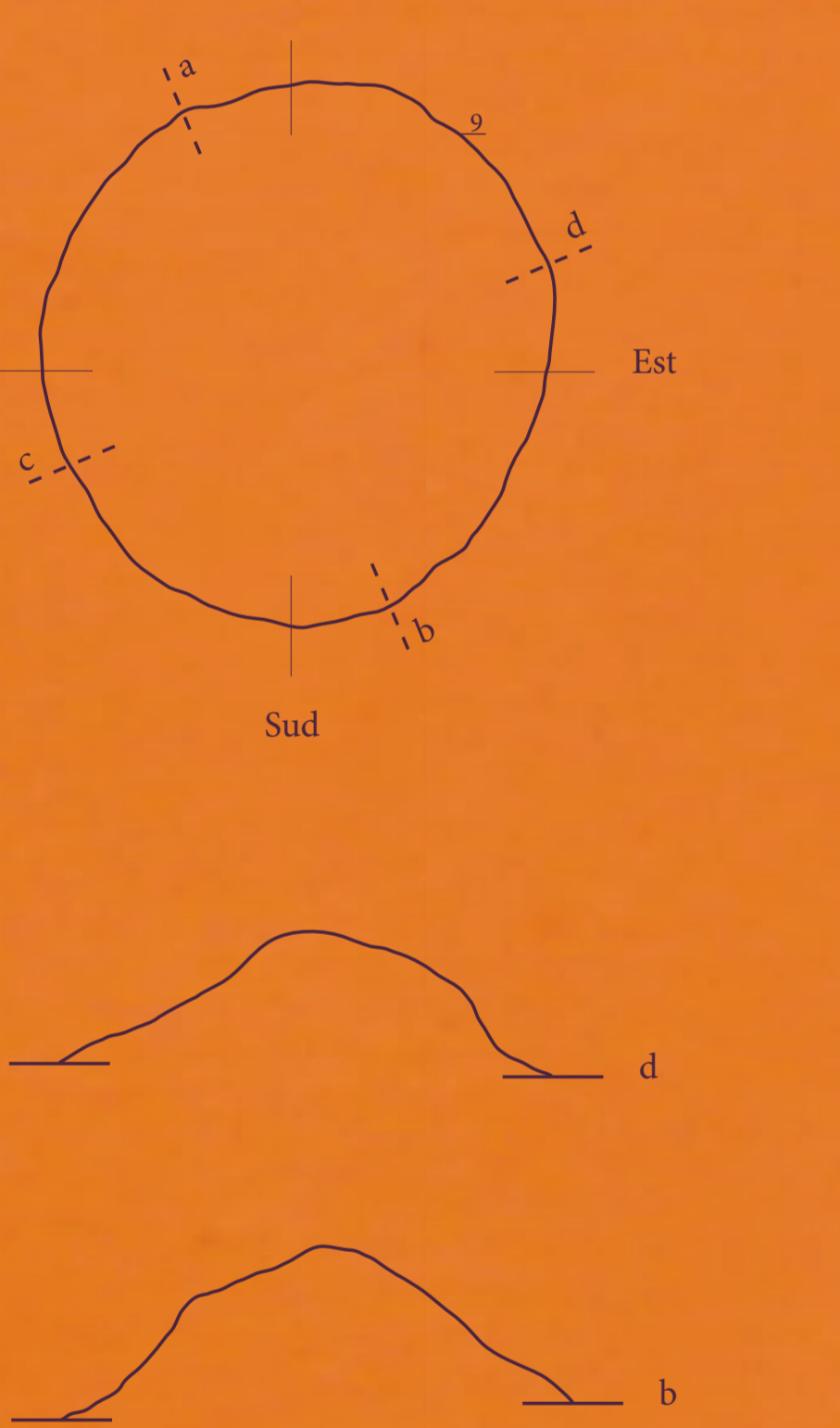
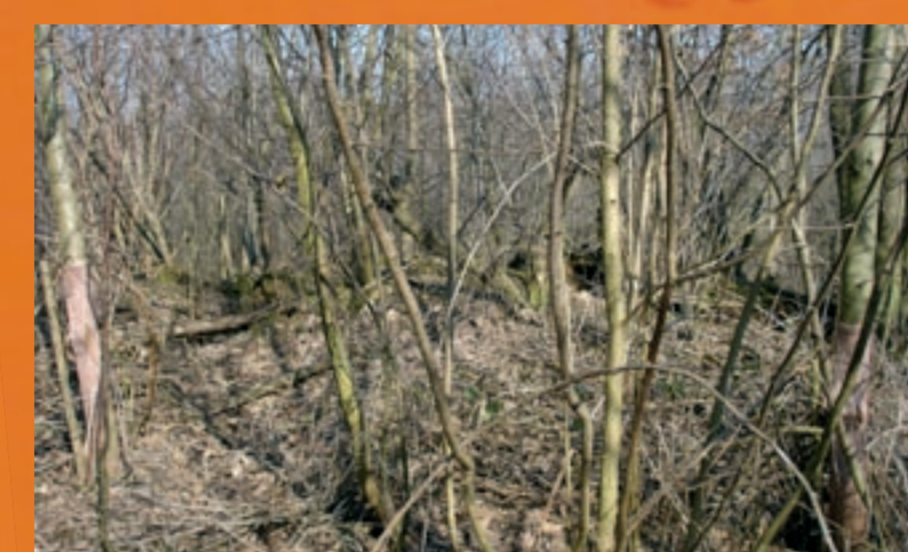
Plusieurs tumuli, bien que disparus, sont connus comme tels, ou bénéficient de ce qualificatif bien que des incertitudes sur leur réelle fonction n'aient pu être levées. De fait, de multiples tertres sont associés au substantif « tombe » sans que ces monticules appartiennent nécessairement à la catégorie « tumuli », *stricto sensu*. De nombreux lieux-dits anciens y font référence, plus ou moins explicitement : « Al Tombel » (Orp-le-Grand), « La Tombale » (Jauche), « Champ des Sept Tombes » (Neerheysselm), « Montagne du Berger » (Roux-Miroir), « Gros Tienne » (Lathuy), « Champ de la Tombe » (Saint-Remy-Geest), « Champ de la Motte » (Tourinnes-la-Grosse), « Campagne de Rome » (Ramillies), « La Tombelle » et « La Tombalette » (Mont-Saint-André), « La Tombalette » (Opprebaix), « Le Tombois » (Nodwez), « Champ de la Tombe » (Herbais), « Pré des Cippes » (Marilles), « Bustiau » (Nodrengel), « La Tombe » (Zétrud-Lumay), « Ruelle des Mottes » (Geest-Gérompont), pour les plus significatifs et sans être exhaustif. Mais il arrive que cette dénomination soit attribuée à un promontoire dont le souvenir de la destination première s'est estompé au fil du temps, puis définitivement perdu : il peut s'agir en réalité de tombelles préhistoriques, ou de mottes médiévales qui servaient d'assise à une tour, qui n'étaient donc guère des tumuli.

Toutefois, à quelques-uns de ces lieux-dits correspondraient effectivement des tertres gallo-romains disparus. Il en est ainsi à Nodebaix, au lieu-dit « Champ de la Tombe », ainsi qu'à proximité de l'église de ce même village, où auraient existé deux tumuli qui ont été nivelés (indication intéressante : le tertre localisé près de l'église renfermait un pieu fiché verticalement). Celui de Bomal, au lieu-dit « La Tombe », l'a été aussi. A Ophelisselm, au lieu-dit « De Tommen » ou « Campagne des Tombes », ont existé quatre tumuli, désormais disparus. A Saint-Jean-Geest, plusieurs tumuli auraient été baptisés du nom de Conseil ou *Concile*, parce qu'ils paraissaient délibérer entre eux. Il y en aurait eu à Jandrain, Enines, Mont-Saint-André, Geest-Gérompont, Jodoigne ou encore Jauche. Mais l'authenticité de tous ces tertres est souvent sujette à caution; ils ont de fait été jadis injustement ou trop rapidement assimilés à des tumuli.

DES MONUMENTS FRAGILES

La conservation des tumuli est tributaire des conditions environnementales comme des activités humaines. L'érosion éolienne, ou celle liée au ravinement dû aux intempéries, peut être source d'importantes dégradations, *a fortiori* si le tertre est dénué de toute végétation, qui aide au maintien des terres. Mais leur affaissement progressif peut aussi provenir des galeries creusées par les rongeurs, qui en déstabilisent la masse. Le monticule se tasse et s'élargit alors à la base, ce qui entraîne la disparition du mur périphérique qui pouvait le circonscrire. Une telle situation prévalait pour ceux de Glimes et d'Hottomont, jusqu'il y a peu.

Outre les circonstances environnementales précitées, qui ont produit le nivellement de certains tertres, les interventions humaines ont aussi un rôle déterminant. Ainsi les tumuli ont pu servir de réserves de terres utilisables selon les besoins, ou ont à subir une sape saisonnière lorsque ceux-ci sont situés au milieu ou en bordure de terrains agricoles, pour en arriver à disparaître ou à s'aligner artificiellement sur le cadastre contemporain – il en est ainsi à Piétrain –, ou ont été délaissés sans remise en ordre après prospections – comme à L'Écluse.



1. Tumulus d'Hottomont
2. Tumulus de Glimes
3. Feuille du tumulus d'Hottomont, 1918 (IRPA, sig. E12146)
4. Croquis de tumuli le long de la route romaine Bavay-Cologne, illustrant des « Mémoires de Philippe de Herges », XVII^e s. (BNF, Manuscrits occidentaux, Français 962, f.10)
5. Tumulus de Glimes
6. Tumulus d'Hottomont
7. Tumulus d'Herbais
8. Tumulus (1) de L'Écluse
9. Relevé du tumulus de Glimes (d'après Cl. Massart)
10. Relevé du tumulus d'Hottomont (d'après Cl. Massart)
11. Relevé du tumulus d'Herbais (d'après Cl. Massart)
12. Tumulus (2) de L'Écluse
13. Tumulus d'Herbais



Le y a de ces mottes qui touchent les saufflées, les autres en font s'elles... mais de trente, quarante, cinquante, ce qui fut fait pour le... de tant plus loing, mais la ou on fut forcé de les placer... on les fist de tant plus sautes, comme elles que se portin... endroits les plus sautes, qu'ailleurs, comme il se b... en ce point, ce qui fut fait pour garder la ligne droite, et de... que s'aperçurent s'ouvrir la face de sa terre, vingt-huit... fond vider, qu'on estant com...